

Mondialisation et convergences des crises, les défis du développement durable pour le 21ème siècle .

1er article

Mots clés associés : vie quotidienne | territoires et acteurs locaux | générations futures, prospective, temporalités | modèles de développement, (dé)croissance | crise écologique | crises | gouvernance internationale | mondialisation

Résumé

Nous traversons une période de grandes transformations dont il est essentiel de comprendre les fondements dans une histoire plus ou moins proche. Ce retour sur les héritages sociaux et économiques, les mondialisations et l'émergence de l'environnement sont autant de clés de compréhension des difficultés qui se posent à l'humanité pour réussir un développement durable, que la mise en avant des conditions sociologiques et économiques pour la mobilisation des acteurs.

Cet article s'appuie sur la note de décryptage réalisée par l'Association 4D pour éclairer les enjeux lors de la conférence de Rio.

La note de décryptage et sa synthèse ont été réalisées par :

Miriam CANGUSSU TOMAZ GARCIA, Emeline DIAZ, Vaia TUUHIA, Geneviève VERBRUGGE, Pierre RADANNE

Texte

1. L'héritage du XXème siècle

Pendant le XXème siècle, les progrès scientifiques, l'accès à davantage de ressources ou les avancées de la médecine ont permis une croissance économique et des progrès sociaux inédits dans l'histoire humaine. Mais en laissant les 4/5ème de l'humanité à l'écart. Jamais un siècle n'avait vu tant de progrès techniques, un accès à tant de ressources nouvelles et un tel accroissement de richesse, et en même temps un tel creusement des inégalités.

Le capitalisme inégalitaire du XIXème siècle s'est conclu par un déchainement de guerres, de nationalismes et de violence à l'échelle mondiale dans la première moitié du XXème siècle. Les inégalités de revenu ont diminué suite aux guerres, les conditions de vie se sont améliorées grâce à des changements importants : industrialisation, extension du salariat, autonomie croissante des femmes, auxquels se sont ajoutées des transformations politiques... Ces dynamiques ont permis dans la seconde moitié du XXème siècle de réduire les écarts entre riches et pauvres dans les pays industrialisés.

Mais le creusement des inégalités nationales et internationales ressurgit en ce début du XXIème siècle. Il est marqué par l'émergence d'acteurs puissants sur des marchés dérégulés, une concurrence accrue et un manque de contrôle des acteurs économiques et financier. En tirant argument de la liberté des personnes et de la diversité des aspirations individuelles, le modèle économique incite à l'individualisme.

Il faudra donc accomplir au XXIème la tâche inachevée du XXème siècle : assurer l'équité de l'accès de tous les peuples à une voie

de développement -qui reste à inventer- capable de concilier le respect des besoins de chacun et ceux des générations futures avec la protection de la planète, de ses ressources et des êtres vivants. Un climat de confiance est nécessaire pour enclencher de tels changements. La Conférence de Rio peut y contribuer en posant des objectifs globaux, transnationaux et intergénérationnels et en enclenchant un processus politique qui inclut tous les pays.

Cependant, cet objectif devient plus difficile à atteindre alors que la croissance démographique mondiale se poursuit, et que tous les habitants expriment un désir légitime de qualité de conditions de vie tandis que de nombreuses ressources s'épuisent ou deviennent plus difficiles d'accès, et plus coûteuses et que le changement climatique s'aggrave. De nouveaux enjeux aux implications multiples surgissent : tensions sur les marchés agricoles, réduction des ressources en eau et des terres arables dans certains pays, pollutions...

Ce XXIème siècle a pourtant tous les outils en main pour satisfaire aux besoins fondamentaux des habitants de la planète -l'accès à une alimentation de qualité, à l'eau, à l'énergie- et pour créer des richesses culturelles et relationnelles infinies. Il s'amorce cependant avec un déficit cruel de vision du futur. Les incertitudes face à l'avenir prédominent aujourd'hui. Les nouveaux enjeux auxquels l'humanité est confrontée ne pourront être maîtrisés que si l'on résout les inégalités héritées du XXème siècle tout en protégeant l'environnement.

1.1. Les trois mondialisations

La singularité de l'époque est que nous vivons une globalisation économique du monde alors que, dans le même moment historique, nous sommes confrontés aux limites de la planète tant au plan des ressources que de la capacité d'absorption des écosystèmes.

Trois mondialisations marquent profondément ce début de XXIème, en modifiant les rapports au temps et à l'espace, en transformant la planète et en bouleversant les relations des Nations entre elles, et celles existants entre les multiples acteurs au sein des pays.

1.1.1. La mondialisation de l'économie

La mondialisation de l'économie désigne l'accélération des échanges internationaux de biens et de services rendue possible après la levée progressive des entraves au commerce dans le cadre du GATT [1] puis de l'OMC [2] depuis 1995, ainsi qu'au niveau régional (Union européenne, ALENA [3] , etc...). Elle résulte de deux processus :

- Une baisse des coûts des transports internationaux au XXème siècle, d'abord recherchée par les pays industrialisés pour accéder plus facilement aux matières premières et ensuite pour alimenter les marchés par leurs produits manufacturés.
- Le rôle des entreprises multinationales, stimulé par la suprématie du droit de la concurrence et par l'internationalisation des flux commerciaux en s'implantant dans les pays aux faibles coûts salariaux et souvent sans protection sociale.

Cette mondialisation s'est avérée à double tranchant :

- Elle a permis, par le développement industriel de pays comme la Chine ou l'Inde aux conditions favorables pour obtenir des économies d'échelle, à des populations nombreuses d'améliorer leurs conditions de vie, et de faciliter leur accès à l'éducation, à la santé, et à des biens dont elles étaient privées. Et ainsi de réduire la pauvreté pour des centaines de millions de personnes. La circulation sans frontières des biens, et dans une moindre mesure des personnes, de l'information ou encore de schémas culturels a accéléré la diffusion d'un mode de vie occidental et renforcé les attentes individuelles.
- Mais cette mondialisation de l'économie insuffisamment régulée, accordant la priorité à une concurrence sans cadre d'intérêt général, à la recherche d'un profit toujours plus grand et à l'accaparement des ressources, a destabilisé des Etats et des systèmes de production, fragilisé des systèmes de protection sociale existants et provoqué des crises de tous ordres mêlant de manière indissociable aspects écologiques, sociaux, culturels, économiques et politiques.

En outre, le décollage économique de certains pays en développement, riches en matières premières ou en combustibles fossiles ou étant parvenu à mettre en place des capacités industrielles du fait de leur bas coût de main-d'œuvre, a laissé de côté des franges importantes de leur population ainsi que d'autres pays moins dotés et moins avancés.

3 milliards d'habitants restent encore à l'écart du développement et n'ont d'autre horizon que le combat quotidien pour la survie.

1.1.2. La mondialisation de la circulation de l'information

Il y a dans ce début de siècle des moteurs puissants d'avancées technologiques : la biologie moléculaire et la génétique et surtout les nouvelles technologies de communication.

Les progrès des différentes technologies de communication ont des effets considérables :

- Le fait que toute l'humanité reçoive les mêmes informations et palpite au même moment aux mêmes événements ;
- Une fluidité inédite de la circulation des échanges financiers qui se jouent désormais des systèmes fiscaux, des règlements et des parités monétaires ;
- La diffusion de la téléphonie mobile et d'internet qui nivèle les situations entre pays en démocratisant l'accès à l'information, à la formation, aux technologies et aux échanges commerciaux.

Cette fluidité nouvelle des transactions financières crée aussi des opportunités spéculatives, des flux entre partenaires extrêmement volatiles en seulement quelques fractions de secondes, et ce à l'échelle mondiale. Cette source de déstabilisation financière a depuis 2008 rendu plus incontrôlable encore la finance mondiale (crises bancaires, aggravation de l'endettement des Etats, graves récessions économiques).

1.1.3. La mondialisation de la gestion écologique de la planète

Les problèmes écologiques à dimension planétaire, tels que le changement climatique, l'érosion de la biodiversité, la désertification, la diffusion des produits chimiques et les déchets toxiques, nécessitent une réponse urgente et concertée de la part de l'ensemble des pays. Or, pour le moment, cette nécessité n'est pas assumée mais subie par les Etats. D'autant plus que de nombreux pays voient encore l'environnement comme un frein au développement et que, jusqu'à présent, les pays industrialisés n'ont pas suffisamment tenu les engagements pris envers les pays en développement (transferts technologiques, aide publique au développement, financement d'actions de lutte contre le changement climatique et d'adaptation...). D'où un manque de confiance dans les négociations internationales qui tournent souvent au blocage. Chaque pays se comporte d'emblée comme s'il était forcément perdant quel que soit l'accord, du fait de dépenses supplémentaires induites pour les pays développés, et de la crainte d'une entrave au développement pour les pays émergents et les pays les moins avancés. Dépasser ces blocages ne sera possible qu'en progressant vers une nouvelle voie de développement accessible à tous. Cela nécessite d'élargir le cadre de négociation. C'est ce qu'amorce la Conférence de Rio de 2012.

1.2. Les effets de ces mondialisations

Elles ont eu plusieurs effets notoires :

*** Un monde fracturé**

Le monde se fracture, entre des pays émergents en plein décollage industriel pour lesquels des perspectives d'avenir s'ouvrent enfin, des pays développés frappés par des crises financières, économiques et sociales, et des pays en développement confinés à la marge et subissant de plein fouet les effets de mondialisations qu'ils n'ont pas choisis et dont ils tirent pour le moment peu de bénéfices. Une fracture qui se traduit aussi par un creusement des écarts de revenus entre les plus riches et les plus pauvres au sein des pays et ce à des degrés évidemment variables.

*** La dégradation de l'environnement**

La déstabilisation des équilibres subtils existants depuis des siècles entre l'humanité et sa planète est en train de s'accélérer. Les actions d'une humanité poussée par une soif de ressources et de richesses désormais sans limite géographique ont transformé la planète en profondeur : déforestation, appauvrissement des sols, exploitation de ressources énergétiques et naturelles, émissions de polluants et de gaz à effet de serre. Avec pour conséquences l'extension des déserts, la modification des climats, la hausse du niveau des mers, l'appauvrissement des ressources halieutiques, l'érosion de la biodiversité et des écosystèmes, l'épuisement des combustibles fossiles... et leurs lots d'impacts sociaux pour les populations les plus vulnérables, les peuples autochtones, les riverains des sites extractifs....

Dès les années 1970, les chocs pétroliers ont cristallisé la crainte d'un possible épuisement des ressources. Depuis les années 1990, la croissance économique tirée surtout par les pays émergents stimule les cours des matières premières. La fin des ressources aisément accessibles déclenche dès lors la course à des ressources nouvelles jusque-là protégées par l'hostilité de leurs environnements (pôles, offshore ultra-profond, forêts denses). Les mondialisations confrontent les pays les plus pauvres, qui connaissent une faible productivité par pénurie d'infrastructures et par faiblesse d'accès à l'énergie, à la vive concurrence de produits venant des pays industrialisés ou émergents, à des prix avec lesquels ils ne peuvent rivaliser, notamment au plan agricole. Ainsi ce sont les pays les moins avancés ou les petits Etats insulaires qui sont à la fois les plus touchés et les moins à même de répondre à la dégradation de l'environnement et au réchauffement climatique. Un constat s'impose : cette globalisation des marchés ne permet pas l'accès au développement des pays les plus pauvres du fait de l'insuffisance de règles du cadre international actuel.

*** L'entrée dans une ère nouvelle : un changement de civilisations à réussir**

Depuis deux siècles, l'humanité a profondément transformé sa planète. Jusqu'à présent elle vivait de ses fruits, tout en craignant ses courroux et les transformations qu'elle générerait ne mettaient pas fondamentalement en péril les grands équilibres des écosystèmes. Mais, nous sommes entrés dans une nouvelle ère : l'anthropocène. Une ère où l'humanité est devenue la force principale de transformation de la planète. C'est-à-dire que les actions humaines : exploitation de ressources énergétiques et naturelles, émissions de polluants et de gaz à effet de serre, agriculture intensive, déforestation, etc. transforment profondément la planète. Au point de remettre en cause son habitabilité.

Tous ces bouleversements appellent à une nouvelle gestion de la planète et des rapports entre Etats, entre citoyens et entre l'homme et la nature. Cela marque évidemment un profond changement de nos civilisations dans le cadre actuel de globalisation, qui doit s'effectuer dans un cadre de pluralité de cultures.

« La reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et de leurs droits égaux et inaliénables constitue le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde. »

Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies (1948)

1.3. Les enjeux du XXIÈME siècle

Il est clair que l'humanité a devant elle trois rendez-vous majeurs, à un horizon de temps semblable, vers 2050 :

- La fin de la croissance démographique humaine,
- la nécessité de diviser par deux les émissions mondiales de gaz à effet de serre,
- la confrontation au déclin de certaines ressources et à la disparition des espèces.

1.3.1. Une croissance démographique encore vive dans certaines parties du monde

Alors que la population mondiale comptait 850 millions d'habitants en 1800, elle a dépassé l'an passé les 7 milliards et devrait atteindre entre 9 et 10 milliards à l'horizon 2050-2060. L'évolution est contrastée selon les régions du monde. La croissance démographique reste vive dans les zones les plus pauvres comme l'Afrique subsaharienne et certaines régions d'Inde où avoir des enfants est la seule protection sociale possible. Dans les autres régions du monde, la transition démographique est engagée avec un taux de natalité qui approche le simple renouvellement des populations. Enfin d'autres zones du monde, comme l'Europe, la Russie, le Japon, ou la Chine sont, elles, entrées en déclin démographique.

La principale conséquence de cette croissance démographique est un besoin alimentaire qui sera en hausse de 70% dans le monde en 2050.

1.3.2. La raréfaction de certaines ressources

L'expansion de nombreux pays a un effet direct sur les consommations d'hydrocarbures : l'offre parviendra difficilement à suivre la demande alors que les conditions d'extraction deviendront plus problématiques et induiront des dégradations de l'environnement. Le renchérissement de ces ressources aura des effets géopolitiques et creusera également les inégalités dans des pays en développement parvenant ainsi plus difficilement à accéder à des produits importés plus coûteux. Cette raréfaction concerne également, dans certaines zones, des ressources vitales comme l'eau et les sols.

1.3.3. Le changement climatique

Le changement climatique ne cesse de s'aggraver. Un réchauffement équivalent dans ce seul siècle en amplitude à celui de la sortie de l'ère glaciaire, il y a 12.000 ans, est à craindre si rien n'est entrepris. Les scientifiques ont sonné l'alerte : un réchauffement de plus de 2°C entraînera des menaces sérieuses sur l'approvisionnement en eau des zones tropicales et sur la capacité de production alimentaire d'une humanité qui doit accueillir 2 à 3 milliards d'habitants supplémentaires.

Cela signifie que tous les pays doivent s'engager dans un développement qui se détache de l'utilisation des combustibles fossiles, qui permette un usage plus efficace de l'énergie et qui valorise les énergies renouvelables. La communauté internationale doit tout mettre en œuvre pour parvenir à une division par deux des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050. Les projections du GIEC [4] donnent déjà des prévisions qui dépassent les 2°C, nécessitant au-delà des efforts d'atténuation, à anticiper les adaptations dont font partie les exodes de populations suite à la dégradation des milieux naturels.

Puisque la priorité des pays en développement est l'amélioration des conditions de vie de leurs populations, il peut sembler paradoxal de préconiser d'économiser l'énergie et de lutter contre le changement climatique alors qu'ils traversent actuellement les premières phases de développement et ont donc encore des niveaux bas de consommation d'énergie et d'émissions de gaz à effet de serre. Cela se justifie pourtant pleinement pour trois raisons :

- L'entrée dans l'industrialisation est la phase où la progression des émissions est la plus forte ;
- Les investissements lourds qu'ils réalisent ont une durée souvent proche du siècle (bâtiments, sites industriels, infrastructures de transport) ; ils auront donc un poids déterminant dans le futur ;
- La tendance à la hausse des prix des énergies se traduira par un fardeau de plus en plus lourd sur l'économie si le niveau de consommation de combustibles fossiles reste élevé. Un phénomène d'étranglement du processus de développement pourrait survenir en cas de mode de développement gaspilleur en énergie dans un contexte d'envolée des prix.

Ainsi, les pays les plus ambitieux dans leur politique de lutte contre le changement climatique seront ceux qui prendront de l'avance. En effet, si le marché mondial s'oriente vers l'efficacité énergétique, les technologies propres et privilégiant une production sobre en carbone, ces pays pourront exporter leurs savoir-faire et leurs équipements performants sur les marchés mondiaux. C'est d'ailleurs le raisonnement de l'Union Européenne et du Japon. Les pays qui suivront cette voie en tireront un intérêt économique.

1.3.4. La perte de biodiversité

L'érosion de la biodiversité se poursuit, avec de lourdes conséquences : le déclin de nombreuses espèces et des ressources génétiques, la dégradation des forêts, des rivières et la perspective d'une baisse de rendement agricole par appauvrissement des sols. Tout cela impacte les populations qui dépendent des milieux naturels pour leurs besoins élémentaires.

La régulation de ces ressources, la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la prise en compte des limites des écosystèmes seront indispensables pour éviter une montée des tensions entre Etats, mais également entre populations d'un même pays.

1.3.5. L'étendue des problèmes environnementaux

D'autres questions environnementales majeures sont à résoudre : la pollution de l'air, y compris dans les pays émergents et dans les pays en développement, et ses conséquences sur la santé, la dissémination de produits chimiques toxiques tels que les polluants organiques persistants, la dispersion de déchets non recyclables dans l'environnement, la pollution des eaux terrestres et marines... Ainsi, les progrès effectués dans certains domaines ou par certains pays ne doivent pas faire illusion, c'est une aggravation de la situation d'ensemble qui se poursuit.

1.3.6. Une nouvelle vision du monde

C'est une nouvelle vision du monde qui se dégage de ces constats et marque le basculement actuel de civilisation. L'humanité va devoir vivre sur cette planète-ci pendant des siècles et probablement des millénaires avec le stock de ressources dont elle y dispose et avec l'obligation de gérer soigneusement son environnement dont elle tirera l'essentiel de ses ressources. Dès 1972, le Club de Rome remettait en cause la perspective d'une croissance sans limite à partir du constat d'une pénurie prévisible des sources énergétiques et des dégâts du développement industriel sur l'environnement. Quarante ans après, aucun réel changement de paradigme. En avril 2012 se tenait la Conférence de Stockholm + 40. On retrouve dans les textes issus de cette commémoration la même dissonance entre les constats de l'époque et les prises d'engagements aujourd'hui. Stockholm + 40 s'est conclue par un message pour les décideurs politiques pour l'innovation, une production et des modes de vie durables, que devraient permettre la mise en œuvre d'une économie verte de grande ampleur.

Le stade de 1972, avec des dommages irréversibles excusés au nom de l'ignorance, est dépassé. En 40 ans, les connaissances ont progressé, il y a eu des retours d'expériences... Nous sommes à un moment de l'histoire où nous devons orienter nos actions dans le monde entier sans attendre davantage de preuves ou de catastrophes pour nous convaincre d'agir *« pour des conditions de vie meilleures dans un environnement mieux adapté aux besoins et aux aspirations de l'humanité. Il existe de larges perspectives pour l'amélioration de la qualité de l'environnement et la création d'une vie heureuse. Il faut de l'enthousiasme, mais aussi du sang-froid, des efforts intenses, mais aussi une action ordonnée. Pour jouir librement des bienfaits de la nature, l'homme doit tirer parti de ses connaissances en vue de créer, en coopération avec elle, un environnement meilleur. Défendre et améliorer l'environnement pour les générations présentes et à venir est devenu pour l'humanité un objectif primordial, une tâche dont il faudra coordonner et harmoniser la réalisation avec celle des objectifs fondamentaux déjà fixés de paix et de développement économique et social dans le monde entier »* (extrait de la Déclaration de Stockholm, 1972).

L'enjeu de ce XXIème sera de tracer la voie d'un développement réussi pour tous, et donc réussissant à concilier les équilibres, à la fois entre les hommes, entre les pays et avec les écosystèmes.

2. Les défis à relever

Amorcer ce changement de civilisation nécessitera que la communauté internationale relève les défis suivants :

* **L'éradication de la pauvreté et la réduction des inégalités**

Et cela, sous peine de sombrer dans de graves crises politiques et sociales, alors même que l'on constate l'incapacité des États développés et en développement, malgré la croissance globale, à coopérer pour tenir les engagements des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), que les inégalités s'aggravent et que la faim touche encore près d'un milliard d'habitants.

* **Le respect des équilibres écologiques, la protection de la biodiversité et une stabilisation du climat, ainsi que l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement, à l'énergie et à l'alimentation .**

Cela passera par la construction de cadres au niveau local, régional, national et mondial adéquat, respectant le principe d'une responsabilité partagée mais différenciée concernant la dégradation de l'environnement mondial. Il est essentiel que ce cadre garantisse que les engagements pris par les Etats à partir d'objectifs adoptés en commun soient effectivement appliqués.

* **La reconnaissance d'une responsabilité universelle**

Résoudre ces questions planétaires ne pourra se faire sans la reconnaissance préalable et unanime d'une « responsabilité universelle » de tous : à la fois des pays les plus riches vers les plus pauvres, de chaque individu envers son semblable, d'une génération envers la suivante, mais également de l'humanité envers sa planète.

* **La modification des modes de production et de consommation**

Cette transformation passe par l'adoption de nouveaux modes de vie, de nouvelles valeurs, incluant à la fois le respect des équilibres écologiques, la bonne gestion des ressources. C'est là la condition d'accès de tous à de meilleures conditions de vie et donc de la paix.

* **La gestion des ressources naturelles et la stabilisation des prix des ressources alimentaires et des matières premières.**

Cette gestion, du fait de la profonde interdépendance des économies, relève d'une gouvernance planétaire. Faut de cela, les tensions sur les marchés des produits agricoles, de l'énergie et des matières premières auront un effet d'éviction sur les pays et les catégories les plus pauvres. L'accès aux services et biens essentiels peut aussi être pensé dans des logiques hors marché. Cela doit s'accompagner par la garantie assurée partout de conditions de travail décentes, telles que définies par l'Organisation Internationale du Travail.

* **La lutte, au niveau international, contre la crise sanitaire face à l'actuelle augmentation des maladies chroniques sur l'ensemble de la planète.**

Ces dernières ont supplanté les maladies infectieuses au siècle dernier. Cette crise impacte l'ensemble du champ social et met en péril les systèmes de santé et d'assurance maladie là où ils existent.

* **La mise en place au plan international d'une régulation qui couvre les différentes mondialisations.**

C'est-à-dire toutes les composantes du développement durable : économiques, sociales et environnementales. L'actuelle instabilité financière perdurera tant que des règles n'auront pas été adoptées au niveau international pour moraliser la finance et mettre en place les pare-feu nécessaires pour décourager la spéculation. Cette régulation doit être concertée, autant à l'échelon local que régional, national et international. Le monde a besoin d'une gouvernance qui crée des liens forts de réciprocité entre ces strates pour un développement réussi. Cette nécessité de régulation couvrant l'économie, le social et l'environnement nécessite de renforcer les politiques de développement durable.

* **La mise en place de cadres démocratiques offrant à chacun des perspectives de qualité de vie, d'expression, d'émancipation et d'épanouissement.**

La nécessité de transformer en profondeur les comportements individuels et les choix collectifs ne pourra se faire sans une plus grande participation de chacun à l'élaboration des politiques et à leur mise en œuvre. Le développement des nouvelles technologies de communication devrait contribuer à cette avancée démocratique.

* **Le renforcement de la gouvernance mondiale du développement durable dans le cadre des Nations Unies.**

La Conférence de Rio 2012 doit poser les fondements d'un processus permettant une gestion collective de la planète, dans un cadre équitable et permettant de répondre aux aspirations individuelles vers un développement durable.

**Ces enjeux, corrélés entre eux, nous placent devant une question forte :
Quels systèmes de valeurs institutionnelles, morales, technologiques, économiques, individuelles, culturelles et politiques permettraient de répondre aux attentes de chacun et aux nécessités collectives ?**

Notes

[1] [General Agreement on Tariffs and Trade](#)

[2] [Organisation Mondiale du Commerce](#)

[3] [Accord de Libre Echange Nord Américain \(Canada, Etats-Unis, Mexique\)](#)

[4] [Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat](#)
